



**MINISTÈRE DES MINES,  
DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE  
.....  
FONDS NATIONAL DE LA  
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**



## **Appel à projets FONAME 2025**



# Qui sommes-nous?

Le Fonds National de la Maitrise de l'Energie (FONAME) a été créé par **Décret N°2016-1131 du 21 décembre 2016**.

Son mandat est d'assurer le financement de la maîtrise de l'énergie en Côte d'Ivoire à travers:

- la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (EnR/EE)
- le développement de la recherche et de l'innovation
- la formation, la sensibilisation et la diffusion de technologies efficaces
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie durable

Le FONAME est placé sous une **double tutelle**:

- **Tutelle technique:** Ministère chargé de l'Energie
- **Tutelle financière:** Ministère chargé de l'Economie et des Finances et Ministère du Budget.

# Notre transformation

À la suite d'un diagnostic réalisé en 2024, le FONAME se repositionne comme un **hub national de facilitation et de coordination des investissements dans les EnR/EE**

## **Prochaine étape: lancement d'un appel à projet visant à:**

- identifier des projets EnR/EE techniquement pertinents et mûrs;
- analyser leur alignement avec les priorités nationales ;
- constituer un portefeuille national structuré de projets.

## **Pourquoi ce portefeuille est essentiel?**

Une meilleure visibilité et compréhension du potentiel national permettent au FONAME de:

- Mobiliser de financement auprès de l'état et des ses partenaires techniques et financiers (PTF)
- Préparer la mise en œuvre de programmes sectoriels ou appel d'offres thématiques futurs.

# Qui peut candidater ?

**Toute personne physique ou morale (publique ou privée)** porteuse d'un projet contribuant à la transition énergétique peut candidater afin d'être intégré au futur Portefeuille national de projets EnR/EE.

## Exemples de projets :

### **Énergies renouvelables**

Installation de centrales solaires, chauffe-eaux, mini-réseaux, biomasse, etc.

### **Efficacité énergétique**

Remplacement d'équipements énergivores.  
Mise en place de systèmes de management de l'énergie.  
Réalisation d'audits énergétiques.

### **Appui au développement durable**

Construction ou rénovation de bâtiments performants.

### **Renforcement des capacités & sensibilisation**

Formations, démonstrations, sites pilotes.  
Initiatives de sensibilisation ou de collecte de données énergie/climat.



Les projets de type IPP (centrales de production d'électricité raccordées au réseau) ne sont pas éligibles.

# Pourquoi soumettre votre projet?

## Soumettre votre projet vous permet de:

- faire connaître votre projet au Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie ;
- bénéficier d'une analyse institutionnelle gratuite (cohérence technique + alignement stratégique) ;
- être intégré dans le Portefeuille national EnR/EE ;
- augmenter vos chances d'être mobilisé dans les futures activités du FONAME (programmes sectoriels, demandes de financement auprès de l'état et de ses PTF).

**L'appel à projets FONAME 2025 n'octroie pas directement de financement.** Il constitue la première étape pour être considéré dans les démarches futures du FONAME.



# Etapes de soumission

## 1. Télécharger la Fiche projet

sur [www.dgenergie.ci](http://www.dgenergie.ci)

Et la renseigner dignement.

## 2. Déposer la candidature

Envoyer la Fiche projet accompagnée des documents requis à [aassie@dgenergie.ci](mailto:aassie@dgenergie.ci) ou les déposer physiquement à la Direction de la Maitrise de l'Energie: 5<sup>e</sup> étage – Immeuble NSIA, Plateau.

## 3. Suite du processus

Les projets validés par le FONAME seront intégrés dans un portefeuille national de projets EnR/EE'. Ce portefeuille sera utilisé pour:

- Appuyer les démarches du Ministère auprès de l'État et des PTF pour mobiliser des financements
- Préparer des initiatives thématiques ou sectorielles futures.

**Le dépôt du dossier n'est soumis à aucun paiement.**

# Qui contacter en cas de question?

Pour toute information ou question relative à l'appel à projet 2025 du FONAME, vous pouvez contacter:

## **Direction de la Maitrise de l'Energie (DME)**

### **Monsieur ASSIÉ Nouho Adamo**

Sous-Directeur du FONAME et de la Sensibilisation  
07 07 20 51 76 | aassie@dgenergie.ci

### **Monsieur AKA Kouassi Léon**

Chef du Service des Études et du Suivi des Projets  
01 40 31 36 29



**Merci pour votre attention.**